

# COMMUNE de LE CUING

## Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 07/12/18 - 21h

Convocation du 27/11/18.

**Présents** : N. Lacroix, P. Vincent, T. Cauhapé, E. Conques, D. Dupuy, D. Calatraba, A. Cier,

**Absent** : M. Perronnet (excusée), S. Léon (excusé), R Dubarry, D. Loubet

Secrétaire de séance : Daniel Calatraba

### **1. Compte-rendu du conseil précédent**

pas de commentaire.

### **2. Soutien au CD en faveur de son maintien dans son périmètre actuel d'intervention**

Le gouvernement a l'intention d'engager en Haute Garonne une réforme territoriale inspirée du modèle lyonnais qui conduirait à créer un département résiduel, amputé de la grande métropole toulousaine et dépourvu des moyens financiers nécessaires pour garantir la solidarité entre les territoires. Le Maire rappelle que le Conseil Départemental aide toutes les communes de la Haute Garonne sur différents projets et notre commune via les contrats de territoires (agrandissement cantine, aménagement et travaux au cimetière), le pool routier, l'aménagement de la rue principale,

.....

Le Maire propose de prendre position sur ce projet de réforme, de soutenir le Conseil Départemental et donc de délibérer en faveur du maintien du département tel qu'il est actuellement.

Lecture de la délibération proposée par le Conseil Départemental.

Délibération du conseil :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 7

### **3. Transfert des contributions SDIS à la 5C**

Transfert des contributions communales au budget SDIS à la 5C

Délibération du conseil :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 7

### **4. Modification des statuts de la 5C**

La Communauté de Communes a approuvé une modification de ses statuts le 20/9/18 pour une meilleure visibilité de son action suite à la fusion des 5 anciennes communautés et le SIVU.

Délibération du conseil :

Contre : 0

Abstention :

Pour : 7

## **5. Modification arrêté Linky**

L'arrêté Linky pris en date du 17/9/18 suite à la décision du dernier conseil municipal a été jugé non conforme par le contrôle de légalité tant sur la légalité interne que la légalité externe.

Si nous maintenons cet arrêté, la commune sera assignée par la Préfecture au Tribunal Administratif.

Le Maire propose d'annuler l'arrêté du 17/9 et le remplacer par un nouvel arrêté et d'indiquer dans cet arrêté que l'opérateur garantit aux usagers la liberté d'exercer leur choix pour refuser ou accepter l'accès à leur logement ou propriété et refuser ou accepter que les données collectées par le compteur soient transmises à des tiers partenaires commerciaux de l'opérateur.

Délibération du conseil :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 7

## **6. SDEHG : mise en place et remplacement points lumineux**

Un courrier a été envoyé au SDEHG pour une demande de devis pour les travaux suivants :

- remplacement de 3 points lumineux à La Lande (rue du Trémoi et route des Pyrénées)
- mise en place d'un point lumineux supplémentaire rue de l'Église
- mise en place d'un point lumineux photovoltaïque derrière la mairie pour éclairer l'aire de jeux.

Dès que nous recevrons le devis, nous rediscuterons de ce projet de travaux.

Attente études du SDEHG pour des points lumineux en led (possibilité de subvention à 80 %) et des capteurs solaires .

## **7. Peintures statues**

2 devis ont été demandés à des entreprises de peinture : Bolognesi Christian (740 €HT) et Prat Philippe (700 €HT) pour nettoyage/peinture en blanc du Sacré Coeur et de la Vierge.

Le devis de Prat Philippe a été validé par le Conseil.

## **8. Centre de Gestion (CDG31) : contrat d'assurance statutaire**

Depuis 1992, le Centre de Gestion a mis en place un service d'assurance des risques statutaires du personnel. Ceci permet l'adhésion des différentes communes à des contrats groupes. L'actuel contrat groupe d'assurance prend fin le 31/12/18.

Nous avons accepté en décembre 2017 de participer à la consultation menée par le CDG31 pour la passation de nouveaux contrats à compter du 01/01/2019. Le groupement AXA/SAVOYE a gagné l'appel d'offre.

Nous devons délibérer pour adhérer au service Contrats-groupe du CDG31 à l'occasion de la mise en place du contrat groupe d'assurance statutaire 2019 aux conditions proposés par ce contrat, de souscrire aux couvertures afférentes aux agents affiliés à l'IRCANTEC et la CNRACL, d'autoriser le maire à signer tous les documents contractuels et conventionnels et d'inscrire au budget les sommes de la mission optionnelle du CDG31 et les primes annuelles.

Délibération du conseil :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 7

## **9. Création d'un emploi non permanent 2019**

Comme nous l'avons fait l'an dernier, nous devons valider le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent. Il s'agit du poste de Fabienne Cauhapé (annuellement, cela revient à

environ 1 heure de travail par semaine).

Délibération du conseil :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 7

#### **10. Travaux Presbytère**

Il est possible que dans les prochains mois, un appartement se libère (au RDC). Nous profiterons de ce départ pour réaliser des travaux : peinture, changement moquette par plancher.

Le Maire propose de regoudronner la cour du presbytère. Les loyers rapportent 7100 € par an.

Un devis a été demandé à l'entreprise Giuliani et propose ces travaux pour un montant de 2397 €HT. Un devis a été demandé au SIVOM.

Le Conseil décide de confier les travaux à celui qui proposera le devis le moins cher.

#### **11. Petite Enfance 5C**

Réunion avec E.Subra et M. Brana le 23/10.

A compter du 01/01/19, G.Boudes aura 2 contrats de travail : 1 avec la commune pour la cantine, 1 avec la 5C pour la garderie et le NAP (péri-scolaire). Une personne supplémentaire de la 5C sera présente pendant la garderie et le NAP. La 5C avait indiqué qu'elle rencontrerait Ghislaine d'ici fin novembre. Non fait à ce jour.

Pas d'information supplémentaire sur le transfert de personnel, le prix de la garderie. Ces informations nous seront communiquées d'ici fin décembre.

#### **12. Chemins à réparer en 2019**

Pas d'information sur le futur pool routier 2019/2021. Ce montant devrait rester le même pour les communes selon le SIVOM. 166 K€ pour Le Cuing.

Voici les chemins nécessitant d'être refaits :

- la Peyrouse (10760 €)
- la VC10 Goute de la Hitto (30 K€), demander devis pour busage
- Côte de Basile : devis à demander
- Chemin de Raoubéro (42400 €)
- VC4 (12 K€)
- La Biroque : devis à demander
- le bois d'Estebe : devis à demander
- tout chemin qui doit être refait.

En attendant ces travaux, nous pouvons demander à la 5C de reboucher les trous au chemin de Raoubéro, côte de Basile, chemin de la Peyrouse, Camias, ...

#### **13. Commission de contrôle des listes électorales**

L'État a transféré au Maire la compétence de la gestion des listes électorales: inscriptions et radiations.

Une commission a été créée pour contrôler les listes électorales. Elle est composée d'un conseiller, d'un représentant de la Préfecture (R.Louis) et d'un représentant du tribunal (R. Baqué).

Le conseiller désigné est celui qui apparaît en premier sur le tableau du conseil : Alain Cier.

#### **14. Points divers**

- Colonne textile

Le SIVOM propose l'installation d'une borne dédiée aux textiles. Le Maire propose de l'installer sur

la place à l'endroit où était installée la cabine téléphonique.

Avis du Conseil : favorable.

- Pose des plaques salle des fêtes :

Nous avons reçu les plaques pour le plafond de la salle des fêtes. Nous proposons de les installer le jeudi 27/12/18. Merci pour leur aide aux conseillers libres ce jour-là.

- plancher église :

Nous avons reçu l'accord du Conseil Départemental pour engager les travaux de réfection du plancher de l'église. Ce projet est intégré à la programmation 2019 du Conseil Départemental. Nous ne connaissons pas encore le montant de subvention attribué. Ces travaux dureront plusieurs semaines. Nous devons trouver une église proche dans le cas où il y aurait des cérémonies pendant les travaux. Le maire propose de demander à Hervé Athiel d'utiliser l'église de Loudet.

Avis du Conseil : favorable.

- Choix architectes pour MO aire de jeux

C'est l'étude GRAU/FAURE qui a remporté la consultation et sera donc le maître d'œuvre pour la réalisation de l'aire de jeux. Ce cabinet a proposé l'offre la plus compétitive.

- Site Internet

Nous sommes en train d'acheter le nom de domaine. Dès que cela est fait, le site apparaîtra sur internet ([www.lecuing.fr](http://www.lecuing.fr)) et une communication sera faite auprès des administrés.

- SCOT

Pour rappel, le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est le futur document d'urbanisme / aménagement du territoire du Pays Comminges Pyrénées (les 3 Communautés de Communes : 5C + Cagire Garonne Salat + Pyrénées Haut-Garonnaises).

Le dernier comité syndical du PETR le 23/11 a arrêté le SCOT et a soumis le projet SCOT pour avis notamment aux communes.

La commune doit rendre son avis dans les 3 mois. Pour cela, un document résumé a été distribué en séance et une adresse mail sera indiquée dans le message d'envoi du compte-rendu afin d'accéder aux différents documents composant le SCOT : le rapport de présentation, le PADD (plan d'aménagement et de développement durables), le DOO (document d'orientation et d'objectifs).

- vente d'un terrain au lotissement

par l'intermédiaire de Daniel, nous avons vendu un terrain de plus à la Lande à Monsieur CASCALES Olivier et Mme RUFFIN Ingrid : Lot n° 3 – D609 au prix de 35000 €TTC.

Délibération du conseil :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 7

- Chemin dans la propriété de Mr Cadaran

Un chemin appartenant à la commune se situe dans la propriété de Monsieur Cadaran (Moulin de Cauhapé). M. Cadaran souhaite acheter ce chemin. Le Conseil est d'accord pour le vendre mais nous devons connaître la superficie de ce chemin pour en évaluer le prix de vente.

fin du Conseil : 22h35